

Secur'E-Vote : La solution sécurisée du vote par Internet

Sécurité

Posté par : JPilo

Publié le : 25/4/2013 13:00:00

Depuis quelques semaines, **l'utilisation du vote par Internet est remise en cause**. En effet, le 15 janvier 2013, l'ANSSI, Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information Française, reprenait la mise en garde du US-CERT, Agence de Sécurité Informatique des Etats-Unis du 10 janvier 2013 qui recommandait de désinstaller Java de tous les postes Internet suite aux millions de piratages constatés de par le monde.

Le Conseil Constitutionnel reconnaissait par ailleurs dans sa décision du 15 février 2013 que des bulletins électroniques piratés avaient été mis lors des législatives de juin 2012.

Le vote par Internet se doit en effet de respecter les grands principes du Droit électoral qui sont : la garantie de sincérité du vote ; la garantie d'anonymat du bulletin et de confidentialité du vote ; la garantie d'intégrité des données du vote ; la garantie de contrôle par les autorités électorales et la garantie d'unicité du vote.



Secur'E-Vote : La seule solution sécurisée

Proposée par la Chambre des Huissiers de Paris en partenariat avec Election-Europe, SECUR'E-VOTE est la seule solution du marché à offrir toutes les garanties de sécurité de vote par Internet, reconnue inviolable depuis 12 ans. En effet, elle n'utilise ni applet Java, ni code Javascript, offrant un contrôle de « bout en bout » du contenu du bulletin, tout en garantissant son secret et permet à chaque électeur d'en vérifier lui-même le contenu tel qu'il vient de le déposer dans l'urne.

La garantie de l'Huissier de Justice

Tiers de confiance, l'Huissier de Justice est garant du bon déroulement du processus de scrutin et de contrôle des pouvoirs dans l'organisation du vote. La société Election-Europe offre quant à elle la prestation technique de matérialisation à travers la solution hautement sécurisée SECUR'E-VOTE.

Un dispositif clé en main

Ce dispositif unique s'adapte à tous types d'élections : Assemblées Générales

(Conseil d'Administration ou Vote de résolutions), Élections de Délégués du Personnel et de membres de Comités d'Entreprise, Vote de résolutions de copropriétaires.

De la TPE aux grands groupes du CAC 40 en passant par les partis politiques, toutes les organisations sont concernées : syndicats, fédérations, partis politiques, associations, mutualistes, copropriétaires.

	Prestataires proposant l'usage d'applets Java	Prestataires proposant l'usage de Javascript	SECUR'e-vote
Chiffrement du Bulletin de vote	Chiffrement sur le navigateur du votant en Java	Chiffrement sur le navigateur du votant en Javascript	Chiffrement sur le navigateur du votant et le Serveur de vote : contrôle d'intégrité
Contrôle du bulletin de vote par le votant après chiffrement	Pas supporté	Pas supporté	Demandé à chaque votant avant l'enregistrement de son bulletin

La solution pour renforcer la légitimité des Élections

SECUR'E-VOTE présente de nombreux atouts parmi lesquels :

- Baisse significative des coûts : un vote traditionnel papier coûte en moyenne 10 fois plus cher qu'un vote par Internet
- Hausse de la participation
- Réduction des erreurs et des contentieux
- Des résultats immédiats
- Mixité possible entre le vote électronique et papier
- Un système éco-responsable par la réduction voire la suppression totale du papier
- Encadrement juridique de l'Huissier de Justice : conseil, garanties
- Technologie sécurisée

[Plus d'informations](#)